

ANNONCES.

IMMEUBLES A VENDRE.

COMMUNES

de ROUBAIX et de LEERS (France)

1 HECTARE

29 ares 99 centiares de labour

Appartenant au bureau de bienfaisance,

A LOUER en deux lots,
Pour neuf années à commencer le premier octobre 1856.

Le mardi 30 septembre, deux heures de relevée, M. COTTIGNY, Notaire à Roubaix, procédera, en l'une des salles de la Mairie de Roubaix, à l'adjudication, à titre de location, des biens dont suit la désignation :

ROUBAIX. — *Premier lot.*

41 ares 28 centiares de labour, occupés par M. veuve Pierre-Joseph Tiers, cultivateur.

LEERS (FRANCE). — *Deuxième lot.*

88 ares 71 centiares de labour, occupés par M. Louis-Joseph Becquart, cultivateur. (250)

Etude de M. GRULOY, Notaire à Lille, rue d'Amiens, 3.

Le lundi 29 septembre 1856, à trois heures après midi, en l'étude et par le ministère de M. GRULOY, il sera procédé à l'adjudication, en une seule criée, par suite de cessation d'affaires :

VILLE D'HAUBOURDIN,

Arrondissement de Lille, à front de la route impériale,

TOUT

UN ÉTABLISSEMENT

A usage de Filature de coton,

ET LES

MACHINES ET MÉTIERS

Qui servent à son exploitation.

Le fonds de cette propriété en cour et jardin, bien planté d'arbres de toute espèce, contient 38 ares environ, le tout clos de murailles.

Tout le matériel est en très-bon état. Ne fait pas partie de la vente le générateur de la machine.

On jouira de cet établissement aussitôt après l'adjudication. Il est occupé par M. Tirlemont.

Il est visible de neuf heures à midi et de trois heures à six heures après midi, sur un permis du Notaire GRULOY.

(Pour le détail, voir l'affiche.)

(227)

FRANCE,

Communes de Roubaix, Hem, Toufflers et Chapelle-d'Armentières,

Et BELGIQUE,

Communes d'Herseaux et Néchin,

TROIS FERMES

ET

25 HECTARES

79 ares 17 centiares

DE LABOUR, JARDIN ET VERGER,

Appartenant à l'Hospice de Roubaix,

A LOUER en huit lots,

Pour neuf années à commencer le 1^{er} octobre 1858 pour les terres à labour, et à la mi-mars suivant pour les manoirs et vergers.

L'an 1856, le mardi 30 septembre, trois heures de relevée, M. COTTIGNY, Notaire à Roubaix, procédera, en l'une des salles de la mairie de Roubaix, à l'adjudication, à titre de location, des biens dont suit la désignation :

ROUBAIX. — *Premier lot.*

1 hectare 06 ares 32 centiares de terres à labour, occupés par Liévin Picavet, cultivateur à Wattrelos.

Deuxième lot.

1.° 70 ares 88 centiares de labour;
Et 2.° 4 hectares 34 ares 17 centiares de labour; le tout au hameau du Petit-Beaumont et occupé par André Lorian.

HEM. — *Troisième lot.*

Une petite ferme avec 2 hectares 12 ares 65 centiares de labour, jardins et vergers, occupés par la veuve Germain.

Quatrième lot.

Une autre ferme avec 3 hectares 54 ares 42 centiares de labour, jardins et vergers, occupés par Henri Boussemart, cultivateur.

TOUFFLERS. — *Cinquième lot.*

Une autre ferme, comprenant plusieurs corps de bâtiment, avec 8 hectares 30 ares 67 centiares environ de fonds, cour, jardins, vergers et terre à labour, en plusieurs parties, le tout occupé par le sieur Ferdinand Jouchain, cultivateur.

CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES. — *Sixième lot.*

2 hectares 10 ares 53 centiares de terre à labour, occupés par le sieur François Desplanques, cultivateur.

BELGIQUE. — HERSEAU. — *Septième lot.*

70 ares 93 centiares de labour, occupés par le sieur Pierre-François Moulin, cultivateur.

NECHIN. — *Huitième et dernier lot.*

88 ares 60 centiares de labour, occupés par Mme. Marie-Rose Deschamps, veuve Louis Germain, cultivatrice. (249)

A VENDRE OU A LOUER

8 ares 80 centiares de TERRES

Situés à Roubaix, rue du Moulin,

Tenant à M. Philpart et à M. Bonami Piat. Ce terrain est propre à toutes espèces de constructions et peut servir de jardin d'agrément.

S'adresser pour les conditions à M. D.-B. Debel, jurisconsulte à Roubaix. (236)

A vendre ou à louer à Amiens

UNE

VASTE USINE

A usage de peignerie,

Avec grande maison d'habitation et jardin.

S'adresser pour renseignements à M. A. FAMECHON, rue des Fabricants, 23, à Roubaix. (234)

AVIS DIVERS.

VILLE DE ROUBAIX.

ENQUÊTE

De commodo et incommodo

Sur l'aliénation d'un Terrain appartenant à la Fabrique de l'église Saint-Martin.

Nous, Conseiller municipal, faisant fonctions de Maire de la ville de Roubaix,

Vu l'arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 25 août 1856, prescrivant l'ouverture d'une information de commodo et incommodo, sur le projet d'aliénation d'un terrain contenant 17 ares 76 centiares, appartenant à la Fabrique de l'église Saint-Martin;

Après nous être entendu avec M. le Commissaire enquêteur pour la fixation du jour de son opération;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. L'information dont l'objet est mentionné ci-dessus aura lieu dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, le Jeudi 18 Septembre, présent mois, de neuf heures du matin à midi.

Art. 2. Les pièces relatives à ladite information resteront déposées au Secrétariat de la Mairie, jusqu'au jour ci-dessus indiqué, pour être communiquées à toutes personnes qui le requerront.

Art. 3. Le présent arrêté sera affiché et publié en la forme ordinaire.

Fait en l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, le 3 septembre 1856. (246)

TIERS-BONTE.

VILLE DE LANNNOY.

ADJUDICATION PUBLIQUE

DE

L'OCTROI MUNICIPAL

Le Maire de la ville de Lannoy

Informe que le lundi 6 octobre prochain, à deux heures après midi, il sera procédé à la Mairie de cette ville, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme, des droits de l'Octroi municipal de ladite ville, pour trois années consécutives qui commenceront le premier janvier prochain.

On n'admettra aux enchères que des personnes d'une moralité, d'une solvabilité et d'une capacité reconnues, et qui, après s'être fait inscrire sur le tableau des candidats, auront obtenu du Maire, quatre jours au moins avant l'adjudication, un certificat d'admission, sauf recours au Préfet.

Le cahier des charges, clauses et conditions est déposé au Secrétariat de la Mairie, où il en sera donné connaissance à toutes les personnes qui s'y présenteront; il leur sera également fourni tous les renseignements qu'elles pourront désirer, tant sur le montant des produits que sur la nature, le nombre et la qualité des objets

EN VENTE au bureau de ce journal :

TABLEAU GÉNÉRAL

Des Primes afférentes aux fils & tissus de laine pure ou mélangée,

Telles qu'elles résultent des dispositions du décret du 19 janvier 1856.

Prix : 50 CENTIMES.

Chez FURNE, éditeur :

HISTOIRE ILLUSTRÉE

DE

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855,

Par CH. ROBIN,

Ancien Inspecteur de la Commission Impériale.

Le premier volume, prix : 6 fr.

SOUS PRESSE : le deuxième volume (LIVRE DES RÉCOMPENSES).

LE TÉLÉGRAPHE,

Journal non politique, paraissant le jeudi & le dimanche.

Le TÉLÉGRAPHE publie dans chacun de ses numéros : une *Chronique*, un *Article de genre*, le *Compte-Rendu des pièces nouvelles*, une *Revue scientifique et industrielle*, des *Faits divers*, et, enfin, en feuilleton, des *Romans* de nos écrivains les plus populaires. C'est le moins cher de tous les journaux. — Il ne publie ni annonces, ni réclames.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris : 3 mois, 6 fr.; 6 mois, 11 fr.; 1 an, 20 fr. — Départements : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr.; 1 an, 24 fr.

ON S'ABONNE :

Aux bureaux du Journal, rue du Faubourg-Montmartre, N.° 17, et chez tous les Directeurs de poste. (218)

CONSTRUCTION

DE

MÉTIERS A LUSTER

ADOLPHE QUEMBRE,

13, rue Dürnerin, à Wazemmes.

(112)

ANNUAIRE

DE

l'arrondissement de Lille, POUR 1857.

5. me ANNÉE.

A Lille, rue Esquermoise, 9, chez M. RAVET-ANCEAU, et au bureau de ce journal.

Cartonné. 4 30
Broché 3 50

Cette nouvelle publication diffère essentiellement de celle de 1855, dont le format in-18 a été généralement repoussé. Elle reparaitra sous le format in-8.°, et formera un volume de 350 à 400 pages, dont tous les documents seront recueillis sur place. La partie concernant les *Messagers* et *Voituriers* sera des plus soignées, et de même la liste des *Fabricants de sucre* et *Distillateurs* du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne.

Pour Lille, les adresses seront données par ordre alphabétique : 1.° de rues; 2.° de noms; 3.° de professions, avec un travail étendu sur les *administrations*; par *professions*, pour les autres localités de l'arrondissement.

S'adresser franco, avant le 1^{er} octobre, rue Esquermoise, 9, à M. RAVET-ANCEAU. (107)

MANUEL DU NÉGOCIANT

POUR LA

Connaissance des Marchandises

Ou traité précis des diverses productions du Globe répandues dans le commerce, avec des détails raisonnés sur leur origine, leurs caractères généraux et différentiels, et leur emploi dans l'industrie et les arts; comprenant aussi des détails sur les principaux produits composés, résumé et complément de ce qui a été publié sur les marchandises, mis dans un ordre nouveau, suivi d'un VOCABULAIRE RAISONNÉ des termes employés dans le commerce, et des taxes et usages pour les marchandises sur la place du Havre. — Un fort volume grand in-8, prix 12 fr.

S'adresser au bureau de ce journal. (102)

Le propriétaire-gérant, J. REBOUX.

ROUBAIX, IMP. DE J. REBOUX.

qui ont été imposés depuis l'établissement de l'Octroi.

Fait à la Mairie de Lannoy, le 6 septembre 1856.

(241)

Le Maire,
César PARENT.

Demande d'emploi.

Une personne au courant du commerce des vins et liquides, et connaissant parfaitement la fabrication des liqueurs et sirops, désirerait trouver un emploi dans une maison tenant les vins et spiritueux.

Réponse à J. DEKEYSER, rue de Lille, 105, à Wazemmes. (352)

Demande d'emploi.

Un jeune homme connaissant parfaitement la tenue des livres désire se placer dans une maison de commerce de cette ville.

S'adresser au bureau de ce journal sous les initiales W. R. (254)

EN VENTE :

Chez M. A. VANAVERBEKE, Libraire à Tourcoing, rue Saint-Jacques; et à Roubaix, chez J. REBOUX, rue Neuve, 20,

UN MOT SUR TOURCOING

ORPHÉONISTES (Crick-Siks),

Par M. ED. SAINT-AMOUR.

(Extrait de la *Revue du Nord*).

Prix : 30 cent.

Co-abonné. On demande un co-abonné au journal *la Vérité*.

S'adresser au bureau de ce journal.

Co-abonné. On demande un co-abonné au journal *des Débats*.

S'adresser, rue Neuve, 20, à Roubaix. (224)

Co-abonné. On demande un co-abonné à l'*Echo de Bruxelles*,

édition de l'étranger (grand format). S'adresser au bureau de ce journal.

Avis à MM. les Filateurs

Le sieur HENRI QUEMBRE vient de faire construire, rue de Voltaire, à Wazemmes, un atelier pour le lustrage des fils et des cotons.

Le brillant et la souplesse obtenus pour tous les genres de fils au moyen d'un procédé nouveau lui donnent la certitude de répondre entièrement à la confiance de ses nombreux clients. Il se charge aussi de glacer les cotons et les fils pour fabricants de harnais. (111)